ACCUSE DE RECEPTION

Cet accusé de réception vous est transmis suite à la validation de votre demande de publication.
Après traitement et vérification par nos services, Médialex vous adressera une attestation de parution confirmant la date de parution possible dans le ou les supports demandés.

De la part de : Medialex
Identifiant annonce : 22790690 / Zone 20

Rennes,
Le 24/07/2026 12:53

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

Cyrielle AULARD
MAIRIE DE AINCOURT

le texte d'annonce légale ci-dessous :

Commune d'Aincourt

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA RÉVISION DU P.L.U. 1ER AVIS

Par arrêté n° - en date du 23 juillet 2026, M(me) le(la) maire de Commune d'Aincourt, responsable du projet, a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique sur la révision des dispositions du Plan Local d'Urbanisme.
A cet effet Monsieur Christian OUDIN a été désigné(e) par M. le Président du Tribunal Administratif en tant que Commissaire Enquêteur.
L'enquête publique se déroulera du 28 septembre 2026 à 9h00 au 28 octobre 2026 à 12h00 à Mairie 4 rue d'Arthies 95510 AINCOURT aux horaires d'ouverture de la mairie.
Le dossier d'enquête publique sera consultable à Mairie 4 rue d'Arthies 95510 AINCOURT ainsi que sur le site internet https://www.aincourt.fr/.
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier du Plan Local d'Urbanisme et

consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur à Mairie 4 rue d'Arthies 95510 AINCOURT ou par voie électronique sur le registre dématérialisé sur le site internet https://www.aincourt.fr/ ou sur le courriel mairie@aincourt.fr de la collectivité.
Le Commissaire Enquêteur sera présent à Mairie 4 rue d'Arthies 95510 AINCOURT
Mercredi 30 septembre de 9h00 à 12h00
Vendredi 16 octobre de 9h00 à 12h00
Mercredi 28 octobre de 13h00 à 16h00.
Son rapport et ses conclusions seront transmis à M(me) le(la) maire de Commune d'Aincourt dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public à 4 rue d'Arthies 95510 AINCOURT et sur le site internet de la collectivité pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête
A l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Cette annonce enquête publique 1er avis a été reçue pour une demande de publication dans :

Date	Support	Département
Le 7 septembre 2026 (date définie sous réserve)	**Le Parisien (support papier)**	**95 - VAL D'OISE**
Le 9 septembre 2026 (date définie sous réserve)	**La Gazette du Val d'Oise (support papier)**	**95 - VAL D'OISE**

David CANTARERO
Directeur de Médialex